

## SOCIÉTÉ TUNISIENNE FONCIÈRE ET AGRICOLE

S.A., 3 sept. 1919 p. 99 ans.

### SOCIÉTÉ TUNISIENNE FONCIÈRE ET AGRICOLE

S.A. marocaine au capital de 5 MF.  
Siège social : Tunis, 26, r. d'Angleterre  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 741-742)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 2 à 6 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 50 actions.  
ZAFIROPULO (Demetrius), 28, r. Beaujon, Paris ; pdt ;  
ZAFIROPULO (Georges), 73, cours Pierre-Puget, Marseille ;  
GITTELS (Willy), av. de Lesseps, Tunis.

### DIRECTEUR COMMERCIAL

VALENZA (J.), 26, r. d'Angleterre, Tunis.

### COMMISSAIRE AUX COMPTES

RICHARD (Marcel), 6, r. de Passy, Paris ;  
VALENZA (Félix), 4, r. Arago, Tunis ;  
GENTILS, 5, bd Exelmans, Paris.

Objet. — L'achat et la vente de toutes propriétés rurales ou urbaines ; l'édification de constructions de toute nature , l'expl. de tous domaines agricoles ; etc.

Capital social. — À l'origine, 2 MF, porté à 5 MF par décision de l'ass. gén. des act. du 19 avril 1923, divisé en 10.000 act. de 500 fr. chacune.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % d'intérêt aux act. ; le surplus : 5 % au conseil d'adm. Le solde aux act. après prélèvement éventuel p. la constitution d'un fonds de rés.

### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925

ACTIF	
Immobilisations	4.352.678 55
Cheptel	378.726 85
Portefeuille-titres	450.750 00
Prêt hypothécaire	1.250.000 00
En caisse et en banque	11.063 15
Valeurs de trafic	1.233.466 20

Frais de premier établissement	39.000 00
Exigibilités actives	1.164.582 97
	<u>8.880.267 72</u>
PASSIF	
Capital-actions	5.000.000 00
Rés.	623.269 80
Amortissement général	711.952 37
Exigibilités passives	789.623 58
Profits et pertes	1.775.421 67
	<u>8.880.267 72</u>

#### PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1925

DÉBIT	
Frais généraux	70.342 54
Tantième direction 7 % sur 1.002.115 fr. 17 c.	74.348 05
Solde bénéficiaire	1.755.421 67
	<u>1.900.112 26</u>
CRÉDIT	
Solde bénéficiaire 1924	852 32
Solde bénéficiaire affaires tunisiennes	1.121.567 46
Solde bénéficiaire affaires françaises	777.692 48
	<u>1.900.112 26</u>

TUNIS  
SOCIÉTÉ TUNISIENNE FONCIÈRE ET AGRICOLE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 novembre 1956)

À une assemblée extraordinaire convoquée à Tunis, le 28 novembre 1956, il sera proposé de procéder à l'augmentation du capital social de 3 à 50 millions, par incorporation d'une partie de la réserve de réévaluation et 50.000 francs du actions.

---